

Comité de programmation du GAL du Pays Carcassonnais

Jeudi 09 juillet 2026

Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées Pays Carcassonnais – Gal du Pays Carcassonnais	09/07/2026 14h00
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION	

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit à la Mairie
De Villegly
Date de la convocation : 130/06/2026

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : RIVEL Tamara, GINIES Alain, BOUISSET Jean-Pierre, DUFOUR LORIOLE Yannick, DHUMEZ Patricia, COUSSEAU Rodolphe, LACUBE Claude, TURCHETTO Aurélien.
Quorum : 8/11

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, CANO Stéphane, PECH Vincent, BALDY Bertrand, DELSOL Roland, MOREAU Françoise, DENIAU Thierry.
Quorum : 9/14

Sans pouvoir de vote : COSTE Alain, CROUZAT Florence, LAFON Valérie, MARAIRE Céline.

Ordre du jour :

1. Modification des membres du comité de programmation suite aux dernières élections
2. Installation des nouveaux membres du comité de programmation
3. Programmation de dossier
4. Sélection de dossier
5. Point sur les maquettes financières
6. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 10 mars 2026
7. Questions diverses - Retour sur la consultation écrite du 21 avril 2026

1. Modification des membres du comité de programmation

Suite aux élections municipales du 22 mars dernier et aux conseils communautaires de Carcassonne Agglo et de la Communauté de Communes de la Montagne Noire, nous avons procédé aux changements suivants :

Collège public :

Titulaires CDC Montagne Noire	Remplacé par	Suppléants	Remplacé par
Monsieur Jean Pierre BOUYSSSET Monsieur Max BRAIL	Monsieur Jean Pierre BOUYSSSET Monsieur Yannick DUFOUR-LORIOLE	Monsieur Eric BETEILLE Monsieur Francis BELS	Madame Cécile BAULU Monsieur Benoît SANCHEZ
Titulaires Carcassonne Agglo	Remplacé par	Suppléants	Remplacé par
Monsieur Fabrice DHOMPS	Monsieur Fabrice DHOMPS	Madame Bernadette DUCLOS	Madame Bernadette DUCLOS
Monsieur Jean-Louis ARIBAUD	Monsieur Jean-Louis ARIBAUD	Monsieur Didier SIÉ	Monsieur Claude BUSTO
Madame Patricia DHUMEZ	Madame Patricia DHUMEZ	Monsieur Jean-Louis AGUILHON	Monsieur Jean-Louis AGUILHON
Monsieur Philippe CLERGUE Monsieur Henri RUFFEL	Monsieur Philippe CLERGUE Monsieur François LACUVE	Madame Denise GILS Madame Christiane GROS	Madame Denise GILS Monsieur Rodolphe ROUSSEAU
Monsieur Claude LACUBE	Monsieur Claude LACUBE	Monsieur André PUJOL	Monsieur André PUJOL
Monsieur Aurélien TURCHETTO	Monsieur Aurélien TURCHETTO	Monsieur Jean-Claude PISTRE	Monsieur Philippe CASES

- **Pas de changement dans les membres du collège privé.**
AVIS COTEC - COPROG : Avis favorable.

2. Installation des membres du comité de programmation

Collège public :

Titulaires	Suppléant-e-s
Madame Tamara RIVEL	Madame Maria CONQUET
Monsieur Alain GINIES	Madame Muriel CHERRIER
Monsieur Jean-Pierre BOUISSET	Monsieur Benoît SANCHEZ
Monsieur Yannick DUFOUR LORIOLE	Madame Cécile BAULU
Monsieur Fabrice DHOMPS	Madame Bernadette DUCLOS
Monsieur Jean-Louis ARIBAUD	Monsieur Claude BUSTO
Madame Patricia DHUMEZ	Monsieur Jean-Louis AGUILHON
Monsieur Philippe CLERGUE	Madame Denise GILS
Monsieur François LACUBE	Monsieur Rodolphe ROUSSEAU
Monsieur Claude LACUBE	Monsieur André PUJOL
Monsieur Aurélien TURCHETTO	Monsieur Philippe CASES

Collège privé :

Titulaires	Suppléant-e-s
Madame Bénédicte GOBE	Monsieur Gilles FOUSSAT
Madame Marie-Chantal FERRIOL	Madame Sylvie SAGNES
Monsieur André DURAND	Madame Stéphanie NEDELEC
Monsieur Stéphane CANO	Monsieur Thomas CANAZZI
Monsieur Vincent PECH	Madame Adeline GOUZY
Monsieur David VINCENT	Monsieur Julien FERRAND
Monsieur Bertrand BALDY	Madame Odile PECHADRE
Madame Pascale LE FLOCH	Monsieur Christophe BOURGUET
Monsieur Jean-Michel MARTIN	Monsieur Michel RABAT
Monsieur Roland DELSOL	Monsieur Pierre VERA
Madame Patricia IZARD	Madame Françoise MOREAU
Madame Marie DESSERPRIT	Madame Béatrice ARTAUZOUL
Monsieur Thierry DENIAU	Monsieur Didier ASTRE
Madame Dominique THOMAS	Monsieur Vincent GATTEGNO

AVIS COTEC - COPROG : Avis favorable. L'installation du nouveau comité de programmation est donc réalisée

2. Programmation de dossiers

« AMENAGEMENT DU JARDIN DE LA MAISON DE LA TRUFFE D'OCCITANIE » / MAIRIE DE VILLENEUVE MINERVOIS :

Montant total du projet : 39 973.35€

LEADER : 25 582.94€ / Carcassonne Agglo 6 395.74€ / Auto financement : 7 994.67€

Afin de respecter la modalité de conflits d'intérêt, monsieur Alain GINIES, maire de Villeneuve Minervois, ne votera pas.

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 14 personnes votantes : 7 personnes du collège public et 7 personnes du collège privé.

Le vote est favorable avec 14 approbations. Le dossier « Aménagement du jardin de la Maison de la truffe d'Occitanie » est donc programmé

« VILLAGE-JARDIN REMARQUABLE DE CHEDIGNY » / PROJET DE COOPERATION :

Montant total du projet : 13 439.90€

LEADER : 10 751.92€ / Auto financement : 2 687.98€

Afin de respecter la modalité de conflits d'intérêt, madame Tamara RIVEL, présidente du GAL du Pays Carcassonnais, ne votera pas.

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 14 personnes votantes : 7 personnes du collège public et 7 personnes du collège privé.

Le vote est favorable avec 14 approbations. Le dossier « VILLAGE-JARDIN REMARQUABLE DE CHEDIGNY » est donc programmé

Pour INFOS : Nous avons eu la 1^{ère} VSP (Visite sur place) du service instructeur de la Région Occitanie chez EASY Vélos Carcassonne : cette visite sert à vérifier que les achats ont bien été effectués en lien avec les devis présentés et que la communication a bien été réalisée : VSP positive dans ce cas-là.

NB : Dans le programme précédent, c'était l'animatrice du GAL qui réalisait cette VSP : nous continuons de faire une VSP afin d'être sûr que tout est bien conforme et que la Région n'ait pas besoin de revenir une 2^{ème} fois, ce qui entrainerait des retards conséquents dans le paiement.

3. Sélection de dossier

SELECTION DU DOSSIER N° 1 : AMENAGEMENT SALLE DE RECEPTION SASU GAEC LASSALLE

DESCRIPTION DU PROJET :

La salle de réception se situe sur notre ferme Des Moussels dans un ancien bâtiment de l'exploitation que nous avons souhaités rénover. En 2024, nous avons fait une demande d'aide via le Dispositif Unique de la Région Occitanie et de l'Europe pour nous aider à financer le projet (projet couplé avec une nouvelle stabulation). Notre demande a été acceptée et ainsi les travaux ont pu débuter au mois de novembre dernier.

La capacité de cette salle est de 40 places assises avec deux terrasses extérieures. Elle sera équipée d'une cuisine et d'une cheminée.

Avec cela nous souhaiterions donc proposer des journées avec une visite guidée de l'étable et de la ferme, le repas avec nos produits et la visite de la tourbière des Moussels, située sous l'exploitation. Nous pourrions proposer des repas assis mais aussi des apéritif-dinatoires, et des possibilités de faire des réunions/séminaires. Le fait d'avoir un espace intérieur nous permettra aussi de proposer des journées scolaires. En effet, jusqu'à présent nous en recevions quelques-unes, mais faute de place intérieure, cela a été parfois compliqué.

Cet accueil à la ferme nous permettrait de faire connaître la tourbière des Moussels : en effet, nous avons eu la chance d'obtenir des financements du département de l'Aude pour la réhabilitation de cette zone humide, en partenariat avec l'association de naturalistes ECODIV, qui abrite une faune et flore exceptionnelle et abondante. C'est d'ailleurs aux Moussels que née la rivière du Rieutord.

Montant total du projet : 11 875.52€

LEADER : 7 600.33€ / CDC Montagne Noire : 1 900.08€ / Auto financement : 2 375.10€

CRITERES DE SELECTION :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Arguments
Promouvoir l'agritourisme, l'oénotourisme et l'agriculture en général comme des atouts identitaires fort de notre territoire.	Valorisation et maintien de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10	Patrimoine : valorisation d'un bâtiment et aménagement avec des artisans locaux (feronnerie, bois), paysager (tourbière), produits locaux
	Dimension collective du projet	- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 secteurs d'activités différentes : 10	Laiterie (Moundy), charcuterie (Pradal), vin (cabardès et minervois), fromage (colombier), ferronnerie Loup, Inard Bois
	Impact territorial	- Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs : 10	Bienvenue à la ferme, Label rouge (restauration), ECODIV
		- Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	Finalité : devenir une ferme-auberge Objectif : faire visiter l'élevage et la tourbière de façon régulière : peu d'exemples sur le territoire carcassonnais/ impact sur le département limitrophe : Tarn
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	Maintien de 3 emplois et à moyen terme, création d'un emploi
	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	Voir note économique
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	Activité rare (élevage) sur le territoire et proposition d'activités régulières avec des visites guidées sur tourbière et dans l'élevage, mise en place d'une randonnée « libre » sur le domaine
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Adhérent ECODIV/ Mise en place circuit court Adhérent Charte environnementale des zones humides en Montagne Noire/ Valorisation de la tourbière

Notation COPROG :

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 16 personnes votantes : 8 personnes du collège public et 8 personnes du collège privé.

Résultat du vote :

Votants	Notes	Votants	Notes
1	7.5	11	7.5
2	7.5	12	7.5
3	7.5	13	7.5
4	7.5	14	7.5
5	7.5	15	8.75
6	7.5	16	7.5
7	7.5		
8	7.5		
9	7.5	Total	121.25
10	7.5	16/	7.57

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 4 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTEC : Avis favorable.
Pas de remarque des membres du COPROG

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

SELECTION DU DOSSIER N° 2 : CREATION D'UN "VILLAGE-JARDIN A FONTIERS CABARDES, PERLE VERTE DE LA MONTAGNE NOIRE – PHASE3 / MAIRIE DE FONTIERS CABARDES

DESCRIPTION DU PROJET :

L'opération LEADER portée par la commune de Fontiers-Cabardès vise à structurer un ensemble d'aménagements paysagers, patrimoniaux, écologiques **et économiques**, destinés à renforcer l'attractivité du village, améliorer le cadre de vie des habitants et consolider l'identité du **Village-Jardin**.

Elle constitue la phase opérationnelle d'un projet global engagé depuis 2017, fondé sur la reconquête végétale, la restauration des continuités écologiques, la mise en valeur du patrimoine, la création d'un parcours de découverte cohérent reliant nature, culture et cheminements doux, **ainsi que la modernisation des services de proximité, notamment l'épicerie communale**.

1. Mise en valeur de l'entrée du village : Objectif : Créer un espace signature affirmant l'identité du futur Village Jardin Remarquable et offre une première impression qualitative, lisible et accueillante du village.

2. Regualification de la place du lavoir : Objectif : créer un seuil paysager structurant entre le centre-bourg, le lavoir couvert restauré et la zone humide, en assurant une continuité esthétique et écologique.

3. Mise en valeur du promontoire de la Tour de l'Horloge : Objectif : créer un belvédère culturel et patrimonial, sécurisé et lisible, constituant désormais le nouveau point de départ stratégique du sentier patrimonial.

4. Soutenir l'économie locale via la modernisation de l'épicerie

Rénovation de l'épicerie communale "Au Petit Marché", comprenant le remplacement de la chambre froide par un équipement centralisé performant et la création d'une terrasse extérieure.

5. Mise en valeur des points d'eau de la zone humide – Version courte : Objectif : améliorer le fonctionnement hydrologique et renforcer l'attractivité écologique de la zone humide.

6. Connexion paysagère entre zone humide et bosquet : Objectif : relier les milieux naturels au cœur historique en créant une liaison douce, ombragée et cohérente avec le parcours du Village-Jardin.

7. Plantation d'arbres remarquables autour du boulodrome : Objectif : créer un îlot de fraîcheur et un repère paysager structurant autour du boulodrome.

8. Pergola en fer forgé dans les escaliers de l'église : Objectif : créer un tunnel végétal valorisant le patrimoine bâti et améliorant le confort climatique dans la montée vers l'église.

9. Installation de bordures en acier Corten et harmonisation de la signalétique – Version courte : Objectif : créer une identité paysagère homogène et une lecture claire du Village-Jardin.

Montant total du projet : 128 612.70€

LEADER : 83 312.13€ / Département de l'Aude : 14 911.03€ / Région Occitanie : 5 667.00€ / Auto financement : 25 722.54€

CRITERES DE SELECTION :

Valoriser les espaces publics, lieux de rencontre et de lien social	Valorisation de l'identité du territoire (Végétalisation, rénovation patrimoine, promotion savoir-faire, valorisation produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10	Valorisation architecturale (rénovation patrimoine vernaculaire), paysagère (village fleuri 2 fleurs), touristique (sentier patrimonial en constante évolution), savoir-faire avec la participation « RDV aux Jardins » (conférence, échange de pratiques) et festival des plantes en Montagne noire avec stands repas autour des recettes locales et produits du territoire
	Impact territorial	- Pas d'appartenance à un réseau qualitatif ** : 0 - Démarche en cours pour adhérer à 1 réseau qualitatif : 5 - Appartenance à 2 réseaux qualitatifs : 10	Village fleuri 2 fleurs/ Apicité/ Territoire engagé pour la nature / FREDON Occitanie
	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	Démarches (labels, sentier patrimonial, manifestations) qui ont amené du monde sur le village et ont ainsi contribué à développer les CA des commerces.
Favoriser la création d'emploi et d'activités par le développement d'une économie structurante pour les villages	Projet structurant	- Pas de suivi par un organisme reconnu : 0 - Avis CAUE ou ABF ou ATD ou AGGLO-Urba avec une étude globale sur l'ensemble du village : 5 - Avis CAUE/ABF/ATD/AGGLO-Urba avec une étude globale sur l'ensemble du village et suivi des travaux par architecte ou paysagiste : 10	Suivi par Pépinières départementales et CAUE
	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Valorisation de la zone humide, végétalisation du village, désimperméabilisation des sols, remplacement de la chambre froide par un équipement centralisé performant

Notation COPROG :

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 16 personnes votantes : 8 personnes du collège public et 8 personnes du collège privé.

Résultat du vote :

Votants	Notes	Votants	Notes
1	7,5	11	7,5
2	7,5	12	7,5
3	7,5	13	7,5
4	7,5	14	7,5
5	8	15	8
6	8,5	16	6,5
7	7,5		
8	8		
9	7,5	Total	120.50
10	6,5	16/	7.53

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTEC : Avis favorable.
Pas de remarque des membres du COPROG

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

SELECTION DU DOSSIER N° 3 : CREATION D'UN ATELIER DE COULEURS « PERE TANGUY » A VAL DE DAGNE / BRUNET MURIEL

DESCRIPTION DU PROJET :

La maison, actuellement en très mauvais état, sera réhabilitée grâce aux travaux financés dans le cadre du GAL du Pays Carcassonnais. Ceux-ci permettront de redonner vie à cette partie de rue inanimée en créant un lieu vivant. Une fois le portail ouvert, l'objectif est de mettre en valeur une véritable devanture de boutique-atelier. Muriel Brunet continue son travail autour de la laine et du drap commencé à l'Office de Tourisme de Carcassonne.

Ce lieu multifonctionnel permettra notamment de développer des ateliers de teinture végétale et de fabrication de pigments,

- un espace d'expérimentation et de recherche,
- des expositions de nuanciers, d'œuvres contemporaines et de créations textiles,
- des événements culturels et des résidences d'artistes autour de la couleur,
- des espaces techniques et des zones de stockage adaptées
- un espace de ventes des producteurs du territoire

Ces activités s'adresseront à un public large et diversifié : habitants du territoire, visiteurs et touristes, publics scolaires, associations, acteurs du tourisme d'affaires ainsi qu'aux professionnels des secteurs de la création, de l'art et du design.

La couleur y sera abordée dans toutes ses dimensions : scientifique, artistique, patrimoniale, environnementale et économique afin d'en révéler toute la richesse et le potentiel de développement territorial.

Différents partenaires feront partis du projet :

Des vigneron·s se sont d'ores et déjà engagés dans la « Boucle », contribuant à enrichir le projet par l'introduction de cultures de plantes tinctoriales. En fonction de la nature des sols, certains planteront du pastel, d'autres de la garance, des cosmos ou encore d'autres espèces, toutes destinées à être transformées et valorisées localement.

À l'issue des récoltes, ces cultures donneront lieu à différentes formes de valorisation : vente de plants, de graines, de pigments ou d'extraits en fonction de l'évolution du projet.

Par ailleurs, une boutique de producteurs du village de Val de Dagne offrira une vitrine privilégiée aux productions du villages mettant ainsi en avant les productions d'huiles essentielles et tisanes de Boémia, spiruline, huiles d'olive, amandes, vins par exemple...

La venue des stagiaires pourrait être un apport complémentaire de clientèle pour les gîtes, chambres d'hôtes, ainsi qu'aux restaurants du territoire, notamment ceux du village « Vin de Dagne » ou « la Bourdasso ».

Rez-de-chaussée :

- Boutique et atelier accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Espace d'accueil polyvalent : dégustations, stages ou cours (hors activités liées à la couleur).
- Local de stockage pour la vente sur place et en ligne.
- Toilettes (PMR et classiques).

Les stages de couleur pourront se dérouler indifféremment aux deux niveaux.

Premier étage :

- Un espace de stage conçu pour accueillir notamment des groupes scolaires.
- Deux ateliers de travail.
- Une buanderie.

Montant total du projet : 60 558.71€

LEADER : 38 757.57€ / Carcassonne Agglo : 9 689.39€ / Auto financement : 12 111.74€

Critères de sélections

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Maintenir et renforcer les commerces privilégiant les circuits courts et les services en milieu rural	Potentiel touristique du village	- Pas de prestataires ni de patrimoine reconnu : 0 - Village avec 1 prestataire touristique et 1 site patrimonial (une reconnaissance historique, un intérêt touristique et visible de tous) : 5 - Village avec à minima 3 prestataires et 2 sites patrimoniaux : 10	Restaurant le Bourdasso/ élevage bufflonnes
	Potentiel commercial du village	- Village avec plusieurs commerces/services : 0 - Village avec peu de commerces/services : 5 - Pas de commerces/services sur le village : 10 - Commerces/services mono activité : 0 - Commerces/services valorisant les ressources du territoire et les circuits courts : 5 - Commerces/services avec une offre multiservices et valorisant les ressources du territoire et les circuits courts : 10	Restaurant le Bourdasso Restaurant le Bourdasso + élevage de Bufflonnes pour réalisation Mozzarella locale
Valoriser les espaces publics, lieux de rencontre et de lien social	Valorisation de l'identité du territoire (Végétalisation, rénovation patrimoine, promotion savoir-faire, valorisation produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10 - Pas d'appartenance à un réseau qualitatif ** : 0 - Démarche en cours pour adhérer à 1 réseau qualitatif : 5 - Appartenance à 2 réseaux qualitatifs : 10	Rénovation du bâti identitaire du village (maison atelier dans centre bourg) + valorisation d'un savoir-faire de l'industrie drapière du territoire carcassonnais.
	Impact territorial	- Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	
Favoriser la création d'emploi et d'activités par le développement d'une économie structurante pour les villages	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	L'emploi de la gérante
	Projet structurant	- Pas de suivi par un organisme reconnu : 0 - Avis CAUE ou ABF ou ATD ou AGGLO-Urba avec une étude globale sur l'ensemble du village : 5 - Avis CAUE/ABF/ATD/AGGLO-Urba avec une étude globale sur l'ensemble du village et suivi des travaux par architecte ou paysagiste : 10	Maison de village sans atout particulier avec plan et suivi architecte
Transition écologique et énergétique	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	Voir note économique
	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Réhabilitation d'un bâtiment ancien non utilisé depuis des années. Isolation du bâtiment : changement des ouvrants en bois, isolation du toit Valorisation des ressources locales avec les plantes tinctoriales.

AVIS FAVORABLE DU COTEC avec quelques remarques pour améliorer le projet :

- **Quel est le lien avec l'histoire du drap sur le territoire avec ses nombreuses Manufactures royales (Montolieu, Conques, Cuxac) ?**

Réponse du Porteur de projet : Cela fait partie de la visite au Père Tanguy, dans l'explication de l'industrie de la Laine : À l'époque des Manufactures royales, les draps de laine étaient teints avec des colorants végétaux. Plusieurs métiers coexistaient, notamment celui des teinturiers dans la région de Carcassonne. Comme les teintures synthétiques n'existaient pas encore, seules les teintures naturelles étaient employées. Certaines plantes étaient cultivées localement, d'autres provenaient du Lubéron par exemple, et d'autres encore, comme certains indigos, étaient importées.

- **Comment va se structurer la filière de plantes tinctoriales sur le territoire du Val de Dagne ? Cette entreprise va-t-elle dès le départ commander ses plantes en local (et non hors département) ?**

Réponse du PP : La structuration de la filière des plantes tinctoriales dans le Val de Dagne sera développée dans un second temps, grâce à un projet visant à dynamiser le tourisme et l'économie locale. L'objectif est d'offrir aux agriculteurs de nouvelles opportunités de diversification. Ce projet viendra en complément de l'entreprise « Père Tanguy Couleurs végétales ». Actuellement, il n'existe aucun fournisseur local. De mon côté, j'ai déjà des plantes tinctoriales dans mon jardin. Après l'obtention de mon CAP horticulture (formation de septembre 2026 à mai 2027), je prévois de cultiver des parcelles dédiées à ces plantes. Heureusement, d'autres agriculteurs en France en cultivent déjà : ils seront mes premiers fournisseurs, aussi bien pour les stages que pour ma boutique en ligne, en attendant une production locale sur le Val de Dagne.

- **Comment va se passer le stationnement devant le bâtiment ? Parking prévu ? Mobilité douce en projet ?**

Réponse du PP : Un grand parking, aménagé lors de la rénovation de la route, a été créé juste en face du futur lieu d'accueil avec une capacité largement suffisante.

Côté mobilités douces, nous n'avons malheureusement pas encore de ligne de bus régulière en dehors des transports scolaires. Pour les vélos, il est possible de rejoindre Pradelles-en-Val depuis Carcassonne en passant par le lac de la Cavayère, puis la D3.

- **Inscription ancienne sur la façade du bâti « Hôtel » : cette histoire du lieu sera racontée aux visiteurs ?**

Réponse du PP : Oui, son histoire sera racontée : à l'époque, cet hôtel était destiné aux négociants en vin.

- La Chambre d'Agriculture préconise au porteur de projet de rentrer en contact avec la technicienne qui s'occupe de la diversification agricole Pauline Vicaire 04 68 11 79 79

Réponse du PP : Je me mettrai en contact avec elle, merci.

AVIS FAVORABLE DU COPROG avec quelques remarques pour améliorer le projet :

- **Le projet est très important pour le village du Val de Dagne**
- **Il faut penser à faire entrer le circuit de la laine par la suite dans le projet, car elle représente un passé important.**
- **Les teintures ne sont pas locales pour l'instant, mais le Val de Dagne peut devenir un lieu important de production.**
- **Il faut se rapprocher de chimistes car les teintures actuelles ne tiennent pas dans le temps et s'estompent très vite : pas de chimie dans ce projet qui veut à contrario, proposer justement une alternative aux teintures industrielles, il faut juste choisir la bonne plante.**
- **Il faut saluer l'audace, cela dépasse le simple projet, c'est un enjeu pour le territoire car le porteur essaye de créer une filière. Pour ce petit village, c'est très important d'avoir des personnes qui ont de l'ambition.**
- **Le projet est force de proposition, c'est une nouvelle idée qui a sa place sur le territoire. Cela amène un « plus » et montre qu'il y a autre chose à faire et à développer. On se doit d'être inventif pour perdurer.**

Notation COPROG :

Afin de respecter la modalité de conflits d'intérêt, monsieur Claude LACUVE, maire du Val de Dagne, ne votera pas.

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 14 personnes votantes : 7 personnes du collège public et 7 personnes du collège privé.

Résultat du vote :

Votants	Notes	Votants	Notes
1	6,5	11	0
2	6	12	4
3	6	13	5
4	5,5	14	6
5	5,5		
6	5		
7	6		
8	5		
9	6	Total	70.5
10	4	14/	5.03

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

SELECTION DU DOSSIER N ° 4 : Création d'un circuit artistique au Domaine de Cabrol à Aragon

DESCRIPTIF DU PROJET :

Le projet consiste en la création d'un parcours d'art sculptural au domaine de Cabrol.

Ce parcours, proposé pour une somme modique, permettra au visiteur de découvrir le domaine dans son écrin naturel de manière sensible et ludique. Le parcours offrira une immersion complète, liant son ensemble bâti historique, sa projection œnologique moderne et les différentes dimensions de son écrin naturel de Montagne Noire.

Le sentier mettra en scène des œuvres d'art singulières entrant en résonance avec le lieu, suscitant l'émotion à travers une immersion dans les bois, la garrigue, soulignées par des vues sur la chaîne des Pyrénées, la découverte des terrasses de vignes, des parcelles d'oliviers, et du patrimoine architectural.

Ce projet comprend :

- L'acquisition de 14 œuvres artistiques.
- Leur implantation le long d'une courte promenade immersive créée à partir de la cave et des bâtiments du domaine.
- La création d'une signalétique adaptée avec présentation des œuvres, et certains aménagements en vue de la sécurisation du chemin.
- La mise en place d'une communication soignée et efficace permettant de faire connaître l'offre en région et à distance (réseaux sociaux).

Montant total du projet : 71 416.86€

LEADER : 45 706.79€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Département de l'Aude : 1 426.70€ / Auto financement : 11 426.70€

Critères de sélections

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Promouvoir l'agritourisme, l'œnotourisme et l'agriculture en général comme des atouts identitaires fort de notre territoire.	Valorisation et maintien de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10 -	Valorisation des Paysages, du patrimoine bâti (domaine, glacière), de l'Art et vin/produits locaux (miel, huile d'olive, boucherie charcuterie NEGRE à Villemoustausou, fromage de la montagne noire)
	Dimension collective du projet	- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 secteurs d'activités différentes : 10	Patrimoine (association des glaciers de l'Aude, architecture contemporaine pour la cave, musiciens locaux (manifestation), artiste dans plusieurs disciplines : végétaux, pierre, Street Art, poterie, dessin, lettres/objets géants, photos, ferronnerie, aluminium)
	Impact territorial	- Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs : 10 - - Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	AOP Cabardès, Pays Cathare et Vignobles et découvertes Pas de circuits artistiques existants sur un domaine viticole en activité dans l'Aude (très peu en Occitanie sauf l'Hérault qui développe ce côté-là).
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	1 CDI temps plein + saisonniers durant l'été
	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	Mise en œuvre d'une nouvelle action (circuits pédestre Art) et un nouveau produit valorisant la spécificité locale (90% des artistes sont locaux + valorisation architecture et paysages), une nouvelle façon d'allier les moyens humains, naturels et financiers, liens entre des secteurs économiques traditionnellement séparés (art, viticulteurs), mise en place d'un comité de pilotage regroupant des experts en matière d'art, action NOUVELLE sur le département.
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Rénovation de la cave et du caveau avec une isolation inexistante avant ces travaux// nettoyage complet du domaine (anciens matériaux (plastique), matériel agricole ancien et inutilisable) vers déchèterie spécialisée. En parallèle, le domaine d'est engagé dans le programme MAEC (Mesures Agro environnementales Collectives) animé par le Réseau Eau-11, l'engageant à supprimer tout usage d'herbicide et à l'usage de traitements biologiques, en vue de la protection du captage d'eau de Villemoustausou. Valorisation naturelle et paysagère, sentier de promenade perméable, ombrages naturels, anciennes cuves transformées en œuvres d'art.

AVIS COTEC : Avis favorable avec quelques remarques :

- En cas de fermeture du domaine, que deviendraient les œuvres ?

Réponse : **Rappel du règlement européen** : le projet doit être en place 5 ans après le paiement effectif du dossier avec un remboursement rétroactif sur les années non effectives.

- Possibilité de faire intervenir le CAUE pour la valorisation paysagère des œuvres ?

Réponse : Cela paraît peu opportun étant donné que le propriétaire connaît parfaitement les points de vue remarquable de son domaine déjà très végétalisés et que c'est ensuite l'Artiste qui lui aussi, donne son avis sur la meilleure implantation de son œuvre.

Notation COPROG :

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 16 personnes votantes : 8 personnes du collège public et 8 personnes du collège privé.

Résultat du vote :

Votants	Notes	Votants	Notes
1	10	11	10
2	10	12	10
3	10	13	5
4	10	14	10
5	10	15	10
6	6,875	16	10
7	11,25		
8	9,375		
9	10	Total	152.25
10	9,75	16/	9.51

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Pas de remarque des membres du COPROG

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

SELECTION DU DOSSIER N ° 5 : Création d'un gîte 5* à forte valeur patrimoniale au Château l'Amiral à Aigues-Vives

DESCRIPTION DU PROJET :

Le projet concerne la création d'un gîte de grande capacité, situé sur la commune d'Aigues-Vives (11800), dans l'environnement immédiat du domaine viticole du Château l'Amiral.

Le Château l'Amiral dispose d'un patrimoine bâti historique exceptionnel construit au début du XIXème siècle caractérisé par sa forme unique en fer à cheval. Le domaine comprend une maison de maître, une cave, une écurie, des maisons d'ouvrier, un jardin d'agrément bien ombragé.

Le projet concerne la maison de maître et le jardin d'agrément (1ha) bien ombragé et constitué en partie de plantes ramenées par l'Amiral Gaydè.

La maison offre deux perspectives, côté sud sur le jardin, côté nord sur les vignes.

Cet hébergement s'inscrit dans un environnement viticole en agriculture biologique et naturel préservé, offrant aux futurs clients une expérience de séjour immersive, combinant confort haut de gamme, calme, espace et découverte du terroir et du métier.

Avec des prestations expérientielles tel qu'un atelier de découverte des vins de pays carcassonnais, ou de création de son propre vin avec des cépages locaux historiques, ou encore la possibilité d'une visite en compagnie des vignerons eux-mêmes afin de partager un moment unique dans les vignes et au chai.

Le projet est développé dans une démarche qualitative avec une adhésion au réseau Gîtes de France et un objectif de classement en 5 épis.

Montant total du projet : 240 925.00€

LEADER : 154 192.00€ / SYADEN Aides de l'Etat « Fonds Chaleur » : 28 548.00€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Auto financement : 48 185.00€

Critères de sélections

1/ Grille pour les hébergements :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Arguments
Hébergement attractif	Offre d'hébergement attractif et qualitatif devenant un <u>levier économique</u> pour notre territoire.	- Projet ne possédant pas d'éléments attractifs tant par la valorisation du patrimoine identitaire et historique du territoire que par le type d'hébergement ou d'architecture : 0 - Projet valorisant un bâtiment historique (château, maison de maître, presbytère, Abbaye, moulin, industriel...) Ou proposant un type d'hébergement original pas (ou peu) présent sur le territoire, en lien avec les ABF et/ou le CAUE de l'Aude : 5 - Projet répondant au critère précédent avec soit une classification reconnue par un organisme compétent de niveau 4 à 5 épis/*, soit une reconnaissance par un organisme compétent d'un niveau de très haut de gamme tant en termes de confort qu'en services associés : 10	Maison de maître début 19 ^{ème} siècle en forme (unique !) de fer à cheval : validation Gîtes de France 5 épis/ Accompagnement Architecte agréé patrimoine et SYADEN pour l'Etat pour le Fonds Chaleur Renouvelable.

2/ Grille de sélection des projets :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Arguments
Développer une offre touristique structurante et partenariale en lien avec l'identité du territoire	Valorisation de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0* - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10	Valorisation du patrimoine bâti, du patrimoine viticole, du patrimoine historique (bâti par l'Amiral Gaydè Grand Officier de la Légion d'honneur), valorisation des produits locaux, du patrimoine naturel (parc 1ha dont plantes exotiques ramenées par l'Amiral)
	Dimension collective du projet	- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 secteurs d'activités différentes : 10	Domaine Viticole Château l'Amiral + prestataires d'activités sportives : EASY Vélos, Eaurizon, + activités patrimoniales nature : grotte de Limousis, gouffre de Cabrespine, étang de Marseillette + patrimoine architectural : Abbaye de Caunes, Canal du Midi + Produits locaux (étang de Marseillette : riz, pommes...)
	Impact territorial	- Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs : 10 - Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	Gîtes de France, OT Gd Carcassonne et pour le domaine viticole jouxtant le gîte : GIEE Laure Minervois, Vignobles et découvertes, Bienvenue à la ferme, Pays Cathare. Un produit atypique qui sera un + pour le territoire de Carcassonne Agglo
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	Création d'un emploi stable pour Rodolphe Gobé + augmentation du CA pour les prestataires (domaine viticole, entretien des locaux, partenaires touristiques de proximité)
	Montée en gamme de l'activité	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10	Maison de maître pas valorisée, ni visible du grand public Elargissement de la gamme 5* sur le Carcassonnais : Les gîtes de 10 à 15 personnes classés 4 ou 5 épis représentent environ 1% du total des hébergements Gîtes de France du Pays carcassonnais.
	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	Note économique + prévisionnel Gîtes de France avec produit de comparaison
Innover* sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Changement des huisseries non isolantes à ce jour/ Chaudière Bois avec accompagnement SYADEN : Fonds Chaleur Réhabilitation bâtiment existant Suppression d'énergie fossile (fuel)

- Quelle est l'offre d'hébergement (lits marchands) et de commerces/entreprises sur Aigues Vives ?
Offre hébergement : Gîte de France : aucun

Base AirB&B : Villa Kervenez : 4 couchages 2 personnes, chambre d'amis : 1 couchage 2 personnes

L'ancre du pirate : 1 couchage 2 personnes, Maison de campagnes : 3 couchages 2 personnes,

Cottage de l'Abricot : 2 couchages 2 personnes

Commerces/entreprises : 6 du bâtiment, 5 commerces, 1 entreprise informatique, 8 producteurs/agriculteurs

- Inviter Monsieur le Préfet pour l'inauguration en rapport avec les aides d'Etat obtenues.
- Rajouter les Labels dans les critères de sélection (fait)

Afin de respecter la modalité de conflits d'intérêt, madame Bénédicte GOBE, membre du collège privé, ne votera pas.

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 16 personnes votantes : 8 personnes du collège public et 8 personnes du collège privé.

Résultat du vote :

Votants	Notes	Votants	Notes
1	6,5	11	7,5
2	7,5	12	7,5
3	7,5	13	8,5
4	9,5	14	7,5
5	7,5	15	7,5
6	7	16	8
7	10		
8	7,5		
9	6,25	Total	123.25
10	7,5	16/	7.70

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Pas de remarque des membres du COPROG

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

DESCRIPTION DU PROJET :

L'opération consiste en l'extension de la salle de restaurant de la Marbrerie et création d'une salle de séminaires, salle polyvalente.

Depuis la création de la grande région Occitanie, nous nous trouvons en son centre, à mi-chemin entre Toulouse et Montpellier et sommes sollicités pour l'organisation de séminaires à la journée, parfois sur plusieurs jours.

Depuis toujours, nous organisons des journées avec repas et visites du patrimoine local, Abbaye de Caunes et marbre. Notre salle à manger ne nous permet plus aujourd'hui de recevoir à la fois des groupes et des clients individuels de passage toujours plus nombreux.

L'opportunité de pouvoir s'agrandir avec une salle communicante s'est présentée il y a quelques mois. Ce bâtiment est un ancien chai, rectangle d'une surface de plus de 200m². Nous souhaitons garder l'âme de ce bâtiment en conservant la majeure partie des cuves (décoration et stockage), son sol béton et ses murs en pierres apparentes.

Nous prévoyons aussi pour le restaurant de travailler avec entreprises et matériaux locaux. Les artisans viendront du Minervoio et les tables et différentes menuiseries seront en bois local, le châtaignier.

Montant total du projet : 61 675.56€

LEADER : 39 472.36€ / Carcassonne Agglo : 9 868.09€ / Auto financement : 12 335.11€

Critères de sélections

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Maintenir et renforcer les commerces privilégiant les circuits courts et les services en milieu rural	Potentiel touristique du village	- Pas de prestataires ni de patrimoine reconnu : 0 - Village avec 1 prestataire touristique et 1 site patrimonial (une reconnaissance historique, un intérêt touristique et visible de tous) : 5 - Village avec à minima 3 prestataires et 2 sites patrimoniaux : 10	Abbaye, Carrières de marbre, restaurants, cafés, épicerie, fleuriste...
	Potentiel commercial du village	- Village avec plusieurs commerces/services : 0 - Village avec peu de commerces/services : 5 - Pas de commerces/services sur le village : 10	
		- Commerces/services mono activité : 0 - Commerces/services valorisant les ressources du territoire et les circuits courts : 5 - Commerces/services avec une offre multiservices et valorisant les ressources du territoire et les circuits courts : 10	Boutique de la Marbrerie (objets en marbre, vin, produits locaux, livres sur la région, clos de l'Abbaye avec artisanat, animation autour du vin dans l'Abbaye ts les dimanches de l'été...
Valoriser les espaces publics, lieux de rencontre et de lien social	Valorisation de l'identité du territoire (Végétalisation, rénovation patrimoine, promotion savoir-faire, valorisation produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10	Valorisation d'une ancienne cave viticole, rénovation du patrimoine architectural// engagé dans la qualité : Labellisé « Logis », adhèrent Prosper Montagné, vignobles et découvertes, Gault et Millau
	Impact territorial	- Pas d'appartenance à un réseau qualitatif ** : 0 - Démarche en cours pour adhérer à 1 réseau qualitatif : 5 - Appartenance à 2 réseaux qualitatifs : 10	Réseaux « Logis », OT Gd Carcassonne Entreprise située dans un village« Petite Cité de Caractère » et « villes et villages fleuris » en cours
		- Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	Seul hôtel dans le rural avec en plus, un restaurant ET une salle de séminaires/mariages sur Carcassonne Agglo

Favoriser la création d'emploi et d'activités par le développement d'une économie structurante pour les villages	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	+ Entreprise de ménage + Augmentation du partenariat avec des prestataires intervenant dans la réalisation de séminaires : easy vélos, eaurizon et grotte de limousis
	Projet structurant	- Pas de suivi par un organisme reconnu : 0 - Avis CAUE ou ABF ou ATD ou AGGLO-Urba avec une étude globale sur l'ensemble du village : 5 - Avis CAUE/ABF/ATD/AGGLO-Urba avec une étude globale sur l'ensemble du village et suivi des travaux par architecte ou paysagiste : 10	Cabinet architecte Goubert Landes + SYADEN Pour l'Etat « Fonds Chaleur renouvelable »
	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Isolation du toit, changement des portes et fenêtres, pompe à chaleur, réhabilitation d'un bâtiment ancien

AVIS FAVORABLE DU COTEC avec une remarque :

Quel sera l'impact sur le village et les environs ? la réponse est dans la note économique et les partenariats déjà en place et qui vont s'accroître avec cette nouvelle capacité d'accueil

Notation COPROG :

Pour respecter le double quorum au niveau des votes, il y aura 16 personnes votantes : 8 personnes du collège public et 8 personnes du collège privé.

Résultat du vote :

Votants	Notes	Votants	Notes
1	6,5	10	7,5
2	7,5	11	7,5
3	7,5	12	7,5
4	9,5	13	8,5
5	7,5	14	7,5
6	7	15	7,5
7	10	16	8
8	7,5	Total	123.25
9	6,25	16/	7.70

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Pas de remarque des membres du COPROG
Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

4. Point sur les maquettes financières

POUR FAIRE SIMPLE 😊			
Montant FEADER début de programmation	1 677 153,00 €		
	Montant projets en cours	Solde maquette	Montant Payé
FA1 Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais	324 430,60 €	74 838,40 €	
FA2 Dynamiser les villages et leurs centres pour renouveler leur attractivité	364 899,17 €	14 916,47 €	
FA3 Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture	35 947,04 €	169 919,17 €	
FA4 Coopérer et échanger pour renforcer les dynamiques locales	33 455,92 €	87,08 €	
FA5 Animer le territoire et le projet LEADER	197 776,70 €	116 604,04 €	104 907.26 €
Montant FEADER des projets en cours de réalisation	956 509.43 €		
Solde FEADER sur l'ensemble des maquettes		376 365,16 €	
Montant payé			104 907.26 €

AVIS COTEC / COPROG : Pas de remarques

5. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 10 mars 2026

Un tableau récapitulatif comprenant **25 projets** est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour les projets.

6. Questions diverses

Retour sur la consultation écrite du 21 avril 2026

Élections municipales 2026 : Les maires sortants n'ont pas été sollicités pour cette consultation écrite

Selon notre règlement intérieur : En l'absence de réponse de l'un des membres, son vote ne sera pas comptabilisé.

Points abordés :

1. Programmation du dossier « LA TOURNÉE INSOLITE" Atomes Production »
2. Programme Européen 2028-2034 : Autorisation de signer la motion de soutien LEADER France
3. Modification de règlement intérieur et des fiches actions

1. Programmation du dossier « LA TOURNÉE INSOLITE" Atomes Production »**Plan de financement :**

Montant du projet : 77 123.21€

Europe LEADER 49 064.20€ / Carcassonne Agglo : 7 666.28€ / CDC Montagne Noire : 4 599.77€ / Autofinancement : 15 792.96€

Afin de respecter la notion de " Conflits d'intérêt", les membres titulaires suivants : Monsieur CLERGUE Philippe / Gouffre de Cabrespine, Monsieur DURAND André / Moulin à papier de Brousses et Villaret, Monsieur CANO Stéphane / ATOMES Productions et Monsieur BRAIL Max / Mairie de Lastours ne seront pas sollicités pour le vote.

Nous solliciterons leurs suppléants : Madame GILS Denise / Mairie de Peyriac Minervois, Madame NEDELEC Stéphane / SudFrance.fr, Monsieur CANAZZI / Association Eau Vive et Monsieur BELS Francis / Mairie de Roquefère.

Nombre de votants : Collège public : 9/11 - Collège privés : 9/14

Résultat : Avis favorable : 18 / Avis défavorables : 0 / Abstentions : 0

Résultat : Favorable - Le dossier « la Tournée insolite » d'Atomes Production est donc programmé en date du 21 avril 2026.

2. Programme Européen 2028-2034 : Autorisation de signer la motion de soutien LEADER France

En prévision du nouveau programme européen 2028-2034, LEADER France nous interpelle sur les possibles changements de l'enveloppe financière des programmes LEADER. Aussi, nous vous avons demandé de prendre connaissance des documents joints au mail de la consultation écrite et de nous autoriser à signer la motion de soutien.

Résultat du vote :

Nombre de votants : Collège public : 9/11 - Collège privés : 9/14

Résultat : Avis favorable : 18 / Avis défavorables : 0 / Abstentions : 0

Résultat : Favorable : la motion de soutien LEADER France a été signée et envoyée le 23 avril 26

3. Modification du règlement intérieur et des fiches actions**4. Modification du règlement intérieur :****Version proposée :**

A titre exceptionnel, pour une opération revêtant un caractère urgent, le GAL peut, à l'initiative de son Président, consulter les membres du Comité de Programmation par écrit.

Les membres du Comité donneront leur avis dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date d'envoi du courrier de consultation. « En l'absence de réponse, le vote ne sera pas comptabilisé. »

Les courriers électroniques seront utilisés pour ces consultations.

Résultat du vote :

Nombre de votants : Collège public : 9/11 - Collège privés : 9/14

Résultat : Avis favorable : 18 / Avis défavorables : 0 / Abstentions : 0

Résultat : Favorable. Suite aux votes, les modifications des fiches actions sont adoptées le 21 avril 2026.

5. Modification des fiches actions :**Version validée :**

Catégorie : Modalités d'intervention / Sous-catégorie : Type d'opération :

Le critère " Création, reprise, développement et implantation d'entreprises et de filières" se trouvant dans la colonne exclusions / exceptions et décalé dans la colonne Type d'opération retenu et deviens donc éligible au programme LEADER 2023-2027.

Résultat du vote :

Nombre de votants : Collège public : 9/11 - Collège privés : 9/14

Résultat : Avis favorable : 18 / Avis défavorables : 0 / Abstentions : 0

Résultat : Favorable. Suite aux votes, les modifications de règlement intérieur sont adoptées le 21 avril 2026

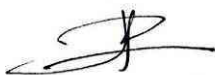
Les membres du COTEC / COPROG prennent acte du retour de la consultation écrite du 21 avril 23 et n'ont pas d'autres questions.

Calendrier 2026 :

Remise des dossiers :	Avant le 29 septembre 2026
COTEC (Techniciens) :	Mardi 06 octobre 2026
COPROG :	Mardi 13 octobre 2026

Remise des dossiers :	Avant le 24 novembre 2026
COTEC (Techniciens) :	Mardi 01 décembre 2026
COPROG :	Mardi 08 décembre 2026

Fin de la séance à 16h30



Tamara RIVEL
Présidente du Pays Carcassonnais